

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSA Lorraine

Bulletin d'information trimestriel n°3-2026 • JUILLET 2026

Sommaire

Actualités page 1
La Fête du Jeu 2026 :
une édition placée sous le signe des vacances

Internet page 1
Séjour en Europe ?

Actualités page 2
La Fête du Bois à Sapois

Prévention santé page 2
Aidants : informer, accompagner
et faire reconnaître leur rôle

Actualités page 3
Semaine de la prévention
au campus de Courcelles-Chaussy

Famille page 3
Le congé supplémentaire de naissance :
un nouveau droit pour les parents

Prévention du mal-être agricole page 4
Quand tout repose sur vous,
qui vous soutient ?

Cotisations page 4
Dématérialisation des moyens de paiement

Évènements page 4
Les rendez-vous à ne pas manquer

Actualités

La Fête du Jeu 2026 : une édition placée sous le signe des vacances



Nouvelle édition pour la Fête du Jeu à Haréville-sous-Montfort samedi 6 juin dernier ! Organisé cette année sur le thème des vacances, cet événement familial attendu a rassemblé plus de 450 enfants et parents dans une ambiance chaleureuse et festive.

Tout au long de la journée, les participants ont pu profiter d'un programme varié mêlant animations pour les enfants et les adolescents, ateliers créatifs, musique et rencontres avec des animaux. Merci aux délégués MSA qui ont confectionné des burgers paysans et mis à l'honneur les produits agricoles locaux.



Le Président et les élus MSA à la conception des burgers

Présente lors de cette édition intitulée « La Fête du Jeu part en vacances », la MSA Lorraine a rencontré un vif succès auprès des familles.

Le stand MSA Lorraine, animé par nos travailleurs sociaux, a accueilli de nombreux visiteurs, signe de l'intérêt du public pour les actions de proximité menées sur les territoires ainsi que pour les moments de partage et de convivialité.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment festif et à faire vivre les valeurs de solidarité et de lien social qui animent cet événement.





Internet

Séjour en Europe ?

Récupérez facilement votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre smartphone.

Téléchargez l'application ma MSA & Moi :

Sur Google Play :

Sur App Store :

Actualités

La Fête du Bois à Sapois

La commune de Sapois a accueilli la Fête du Bois les 29, 30 et 31 mai derniers. Un événement convivial qui met à l'honneur la filière forestière et ses métiers.

À cette occasion, la MSA Lorraine disposait d'un stand animé par nos conseillers en prévention des risques professionnels et des conseillers de Présence Verte*. Les visiteurs ont pu échanger autour de plusieurs thématiques de prévention et de sécurité en milieu forestier : les tiques et les maladies qu'elles peuvent transmettre, les risques liés aux chenilles processionnaires du chêne, les points de rencontre des secours en forêt ainsi que l'utilisation des fiches de chantier forestier.

L'occasion aussi de présenter les différentes aides techniques et financières disponibles pour accompagner les entreprises dans leurs démarches d'amélioration de la sécurité et de prévention des risques professionnels.

**Présence Verte, solutions innovantes de téléassistance aux particuliers et professionnels.*





Retrouvez la carte des "Secteurs des conseillers en prévention MSA Lorraine", en scannant ce QR Code.

Prévention santé

Aidants : informer, accompagner et faire reconnaître leur rôle

Parce qu'ils accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie, malade ou en situation de handicap, les aidants jouent un rôle essentiel. Dans cette dynamique, la MSA Lorraine poursuit son engagement aux côtés des acteurs locaux afin de proposer des actions favorisant l'information, le partage d'expériences et la reconnaissance des aidants.

Informer et orienter les aidants

Le 29 avril dernier à Saint-Dié-des-Vosges, le forum « Prenons soin de nous… et de nos proches » a constitué un temps fort d'échanges entre professionnels, partenaires et habitants. Organisé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et aux côtés de la CPTS de la Vallée de la Meurthe, cet événement a permis de mieux appréhender les réalités vécues par les aidants et de renforcer les liens avec les acteurs du territoire.

À cette occasion, la MSA Lorraine a présenté le dispositif « Instants Aidants » : un accompagnement gratuit, personnalisé et accessible à tous, quel que soit le régime de sécurité sociale.



Forum "Prenons soin de nous... et de nos proches"



Représentation théâtrale *Blanches*

Sensibiliser autrement grâce à la culture

Le lendemain, à Vittel, la représentation de ***Blanches*** est venue prolonger cette mobilisation autour de la question de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Organisé en clôture de plusieurs jours d'ateliers participatifs, qui ont réunis résidents d'EHPAD et enfants du territoire, ce projet artistique a offert un moment fort autour du lien intergénérationnel et du partage d'expériences.

Soutenue financièrement par la MSA Lorraine dans le cadre du Contrat Local de Santé Terre d'Eau, cette initiative illustre l'importance de créer des espaces d'expression et de dialogue contribuant à une meilleure reconnaissance des aidants.

À travers ces actions complémentaires, la MSA Lorraine réaffirme sa volonté d'accompagner les aidants et de soutenir les initiatives locales qui favorisent leur information, leur écoute et leur reconnaissance.

Faites le point sur votre santé grâce aux Instants Aidants.

N° Vert 0 805 690 630

Actualités

Semaine de la prévention campus de Courcelles-Chaussy

La MSA Lorraine, aux côtés de la CAAA Moselle et de l'ensemble des partenaires mobilisés, a participé à la troisième édition de la Semaine de la Prévention organisée du 27 au 29 avril 2026 sur le Campus de Courcelles-Chaussy.

Cet événement a réuni plus de 230 élèves du lycée autour de 24 ateliers consacrés à la santé, à la sécurité et à la prévention des risques professionnels, complétés par l'intervention des apprentis du CFA lors d'un crash-test, moment fort de sensibilisation à la sécurité routière ayant rassemblé plus de 300 apprenants.

Inscrite au cœur du parcours de formation, cette semaine a permis d'aborder de manière concrète les enjeux de prévention liés aux métiers du vivant, de l'agriculture, du paysage et de l'agroéquipement.

Interventions de Florence Aubert, Conseillère en prévention des risques professionnels et Lorraine Arnould, Responsable de la prévention du mal-être agricole



Famille

Le congé supplémentaire de naissance : un nouveau droit pour les parents

Depuis le 1er juillet 2026, les salariés et les non-salariés agricoles peuvent bénéficier du nouveau congé supplémentaire de naissance. Ce dispositif, qui complète les congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption, permet à chaque parent de prendre un ou deux mois de congé supplémentaires afin de consacrer davantage de temps à son enfant.

Il s'applique aux enfants nés ou adoptés à compter du 1er janvier 2026, ainsi qu'aux enfants nés prématurément avant cette date lorsque leur naissance était initialement prévue à compter du 1er janvier 2026. Pour les enfants nés ou accueillis à compter du 1er juillet 2026, ce congé doit être pris dans les neuf mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant au foyer. A titre transitoire, pour les enfants nés ou accueillis entre le 1er janvier et le 30 juin 2026, il pourra être pris jusqu'au 31 mars 2027.

Dispositif "salariés agricoles" :

Pour les salariés agricoles, le congé supplémentaire de naissance est accessible uniquement après la prise complète d'un congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption.
Il est indemnisé de manière dégressive, à hauteur de 70 % de l'indemnité journalière le premier mois, puis à hauteur de 60 % de l'indemnité journalière le second mois.

Les salariés qui souhaitent en bénéficier doivent informer leur employeur au moins un mois avant la date prévue de début du congé, en précisant sa durée ainsi que les dates de début et de fin de la période d'absence. L'employeur effectue ensuite la demande via le téléservice « Démarche Numérique ».
Aucune démarche n'est requise de la part du salarié auprès de la MSA.

Dispositif "non-salariés agricoles" :

Les assurés non-salariés agricoles peuvent bénéficier du congé supplémentaire de naissance même s'ils n'ont pas préalablement pris un congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption.

Le congé supplémentaire de naissance est financé par une allocation de remplacement identique à celle versée dans le cadre des autres congés légaux. En cas d'impossibilité de remplacement, l'assuré peut percevoir une indemnité journalière forfaitaire dégressive, fixée à 70 % pendant le premier mois et à 60 % pendant le second mois. Cette indemnité est calculée sur la base de 1/730e du plafond annuel de la Sécurité sociale.

La demande s'effectue via le téléservice « Démarche Numérique » ou au moyen d'un formulaire papier, au moins 20 jours avant la date prévue d'interruption d'activité ou la date présumée de naissance de l'enfant.

Prévention du mal-être agricole

Quand tout repose sur vous, qui vous soutient ?

*La MSA porte depuis plus de 15 ans **Agri'écoute**, un service unique d'écoute, anonyme et gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7 non seulement aux personnes concernées par le mal-être, mais aussi à leur entourage, pour celles et ceux qui s'inquiètent pour un proche.*

Le service peut être sollicité à tout moment : pour un échange ponctuel après une journée particulièrement difficile, pour traverser une période de stress ou de découragement, ou encore dans le cadre d'un accompagnement sur plusieurs séances par téléphone.

Lorsque tout repose sur une seule personne, demander de l'aide n'est pas toujours facile. Pourtant, parler de ses difficultés est souvent une première étape essentielle. Agri'écoute est là dès les premiers signes de mal-être, avant que la situation ne s'aggrave.

Ces chiffres ci-contre témoignent d'un besoin croissant d'accompagnement psychologique dans le monde agricole.

14 460 appels

enregistrés entre 2021 et 2025

16 %

de progression moyenne par an

On a tous besoin d'être soutenu un jour ou l'autre.

Parce que le mal-être peut toucher tout le monde, Agri'écoute offre un espace de parole confidentiel, sans jugement, auprès de psychologues formés aux réalités du monde agricole et aux problématiques spécifiques.



Cotisations

Dématérialisation moyens de paiement Cotisations des Non-Salariés

Dans le cadre des obligations légales de dématérialisation des paiements, les cotisations sociales dues à la MSA doivent être réglées par voie dématérialisée. Ces modalités de paiement offrent de nombreux avantages : simplicité d'utilisation, sécurité des transactions, meilleure gestion de la trésorerie et prévention des oublis de règlement.

Par prélèvement automatique

- Compléter et signer le formulaire "Mandat de prélèvement SEPA - Cotisation de Non Salarié", disponible sur le site lorraine.msa.fr (Accès direct en bas de la page d'accueil / "Les formulaires à télécharger" / "Exploitant" / Encart rouge à droite)
- Joindre votre relevé IBAN
- Transmettre les 2 documents à l'adresse depotdocument@lorraine.msa.fr

Par virement bancaire

- Préciser dans les références du virement :
 - Soit votre numéro de facture et votre numéro de sécurité sociale (13 chiffres)
 - Soit votre numéro de sécurité sociale + NS* + l'année des cotisations

**NS = Cotisations de Non Salarié Agricole en votre qualité d'exploitant agricole*

Le RIB du compte bancaire MSA Lorraine est accessible depuis votre espace privé MSA sous : Mes services / Factures et règlements / Consulter le RIB de ma caisse

Par télérèglement (Téléservice "Régler mes factures")

Attention : Les règlements effectués par un autre moyen de paiement, notamment par chèque, peuvent entraîner l'application d'une majoration de 0,2% des sommes versées.

Pour rappel, la date limite du 2ème appel provisionnel est fixée au 3 juillet 2026.
Émission définitive fixée le 10 décembre 2026. Retrouvez le document dans votre espace privé sur lorraine.msa.fr

Événements

Les rendez-vous à ne pas manquer

Rencontrez-nous lors de prochains événements 2026 et découvrez les animations présentées sur les stands de la MSA Lorraine. Nous espérons vous y voir nombreux et nombreuses !

29 et 30 août
Finales départementale et régionale de labour à Drouville (54)

30 août
Finale départementale de labour à Coussey (88)

11, 12 et 13 septembre
Terres de Jim 2026 - Finale nationale de labour à Magny (57)

Directeur de la publication : Arnaud Huet • Rédacteur en chef : Didier Leduc
Rédacteurs : Service communication MSA Lorraine
Mise en page : Service communication MSA Lorraine • Crédit photos : © Magnific / CCMSA médiathèque / MSA Lorraine • Imprimerie L'Ormont Saint-Dié-des-Vosges
MSA Lorraine : 15 avenue Paul Doumer • 54507 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex Tél : 03 83 50 35 00
ISSN 1765-3819 • N° CPPAP : 0121 M 07653